

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 NOVEMBRE 2020**

VŒU DE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Le Conseil Municipal appelle le gouvernement à mettre en œuvre une approche territoriale de la situation sanitaire, à entendre le cri d'alarme des commerçants indépendants locaux, à anticiper la prolongation de la crise sanitaire et des préjudices qu'elle porte au commerce local, et à avoir enfin confiance en les acteurs des territoires pour agir en responsabilité et avec efficacité, comme ils l'ont démontré lors de la première vague de COVID.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE CHATEAU-GONTIER

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt de disposer d'un plan local d'urbanisme intercommunal sur le territoire de la Commune, décide de ne pas s'opposer au transfert de La compétence urbanisme à la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier.

CONVENTION MAYENNE HABITAT / CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Le Conseil Municipal approuve la convention de Mayenne Habitat relative à la construction de 4 logements locatifs de type T 3 sur les lots lot 1 et 4 de la 2^{ème} tranche du lotissement communal du Grand Pré.

ACQUISITION DE MATERIEL

Le Conseil Municipal retient le devis de la société Logicia de Laval pour le renouvellement du matériel informatique de la Mairie pour un montant de 2 633.00 € H.T.

Le Conseil Municipal retient la société EMB de Laval pour le remplacement du four du restaurant scolaire dont le montant s'élève à 2 360.00 € H.T.

ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal adopte le devis de l'entreprise l'Aviréenne (49) concernant le programme d'entretien de la voirie communale (goudronnage) pour un montant de 8 580.00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal adopte le devis de l'entreprise l'Aviréenne (49) concernant le Programme d'entretien de la voirie communale (curage fossés) dont le montant s'élève à 4 824.00 € T.T.C.

COMMERCE AMBULANT

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise à disposition à titre gracieux d'un emplacement, route de Château-Gontier, le samedi entre 17 heures et 22 heures pour un camion à pizza.

DIVERS

Monsieur JOUSSEMET Jean-Philippe, 2^{ème} Adjoint, est désigné par le par le Conseil Municipal, correspondant Défense pour la Commune de MENIL.

MENIL – le 20 novembre 2020

Le Maire,

